

Pour une utilisation éthique du numérique en supervision de stage

Matthieu Petit et Andréanne Gagné

Volume 13, numéro 2, printemps 2024

Les stages en enseignement aujourd'hui : enjeux, défis et pistes de solutions

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1111368ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1111368ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec

ISSN

1927-3215 (imprimé)

1927-3223 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Petit, M. & Gagné, A. (2024). Pour une utilisation éthique du numérique en supervision de stage. *Apprendre et enseigner aujourd'hui*, 13(2), 76–79.
<https://doi.org/10.7202/1111368ar>

Résumé de l'article

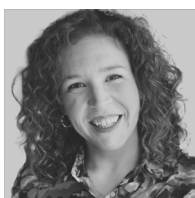
Cet article explore l'intégration du numérique dans la supervision des stages en enseignement, notamment lorsqu'elle se déroule à distance. Si la vidéo s'avère l'outil incontournable d'une telle supervision (notamment pour l'autoévaluation de la personne stagiaire et la rétroaction de la personne superviseure), le numérique peut aussi être au service d'une « observation indirecte » de ce qui se passe en stage. Considérant des préoccupations éthiques en lien avec l'utilisation du numérique, une charte éthique pour encadrer la supervision de stage à distance (Petit et al., 2023) est proposée, promouvant des principes d'accès équitable, de fiabilité, de littératie numérique, de consentement, de gestion des situations délicates et de respect des exigences professionnelles.

Pour une utilisation éthique du numérique en supervision de stage



MATTHIEU PETIT

Matthieu Petit est professeur titulaire en développement de la formation pratique au sein de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke. Chercheur au sein du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE), ses travaux portent tout particulièrement sur l'utilisation du numérique en stage. Il est responsable de Sherpa+ (formationsherpa.com), une autoformation pour toutes les personnes amenées à superviser des stagiaires.



ANDRÉANNE GAGNÉ

Andréanne Gagné est professeure et responsable de la formation pratique au baccalauréat en enseignement professionnel de l'Université de Sherbrooke. Elle est membre de l'Observatoire de la formation professionnelle du Québec et du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante. Ses activités de recherche et d'enseignement concernent principalement les dynamiques identitaires, l'accompagnement et la formation pratique en enseignement.

Cet article explore l'intégration du numérique dans la supervision des stages en enseignement, notamment lorsqu'elle se déroule à distance. Si la vidéo s'avère l'outil incontournable d'une telle supervision (notamment pour l'autoévaluation de la personne stagiaire et la rétroaction de la personne superviseure), le numérique peut aussi être au service d'une « observation indirecte » de ce qui se passe en stage. Considérant des préoccupations éthiques en lien avec l'utilisation du numérique, une charte éthique pour encadrer la supervision de stage à distance (Petit et al., 2023) est proposée, promouvant des principes d'accès équitable, de fiabilité, de littératie numérique, de consentement, de gestion des situations délicates et de respect des exigences professionnelles.

Sorti au cœur de la pandémie, « Accompagner les stagiaires en enseignement à l'aide du numérique » (Petit, 2021) témoignait de pratiques bien établies dans plusieurs programmes de formation à l'enseignement (supervision à distance ou hybride, utilisations diverses de la vidéo, journal de bord numérique...). Cet ouvrage proposait des repères pour celles et ceux dont le dispositif de supervision de stage venait de basculer en ligne afin, notamment, de contrer l'éloignement géographique et d'assurer la continuité de l'accompagnement des stagiaires. Réalisée dans l'urgence, une telle transition est rarement heureuse. Celle-ci aura toutefois apporté son lot de changements positifs dans les pratiques de supervision à distance ou à l'aide du numérique. Si certaines personnes superviseuses, ne jurant que par le présentiel et les rapports humains exempts de technologies, sont retournées à leurs habitudes dès que cela était possible, d'autres ayant apprécié la pertinence pédagogique d'un tel dispositif numérique ont su adapter leur accompagnement. Un constat s'impose néanmoins pour tous : cette imposition du numérique pour la supervision en stage représente un moment charnière. Depuis, plus personne au Québec ne doute de la possibilité de superviser des stagiaires à distance, à l'aide du numérique.

Dans cet article, nous faisons le point sur l'usage du numérique en supervision de stage et sur ses enjeux éthiques. En guise de repères, nous proposons une charte (Petit et al., 2023), ainsi que des alternatives à la vidéo.

1. La vidéo, outil phare de la supervision de stage

L'utilisation du numérique en formation pratique, que ce soit en enseignement ou dans d'autres métiers et professions, continue d'évoluer, à l'image des technologies qui y sont mobilisées. Soulignons la place grandissante de la vidéo dans les parcours de formation universitaires, notamment en stage. Il est par exemple possible de miser sur une modalité asynchrone : la personne stagiaire se filme en classe, puis utilise sa vidéo lors d'une activité de médiation ou d'un entretien post-observation avec sa personne superviseuse. Les écoles sont également plus nombreuses à offrir une connexion Internet de qualité, ce qui permet des captations en synchrone.

Que la supervision universitaire se fasse à distance (en asynchrone ou en synchrone) ou en présentiel, de plus en plus de stagiaires doivent non seulement se filmer en classe, mais également s'observer (individuellement ou en groupe), commenter leurs vidéos, s'autoévaluer et évaluer leurs pairs. Si la caméra d'un simple téléphone intelligent permet la captation, l'accès à des outils favorisant une qualité visuelle et sonore demeure à privilégier ; il ne faut pas sous-estimer l'importance de bien voir et d'entendre ce qui se passe dans la classe !

Lorsque les stagiaires peuvent s'observer sur vidéo, il est plus facile pour eux d'accueillir et de donner du sens à la rétroaction, surtout si celle-ci est formulée de manière à soutenir leurs besoins (affiliation, compétence, autonomie...). En s'observant de la sorte, la personne stagiaire est amenée à participer activement à l'identification de ses forces et défis. La personne superviseuse peut alors mieux la soutenir dans la recherche de pistes de solution aux problèmes vécus en classe ou dans le développement de ses compétences professionnelles. Conséquemment, lorsqu'un dispositif numérique pour les stages mise sur la vidéo, la personne superviseuse peut plus facilement se détacher d'une posture d'expert au profit d'une posture de facilitateur (Colognesi et al., 2019). L'engagement du stagiaire s'avère ainsi favorisé et la personne superviseuse peut offrir un accompagnement davantage orienté selon le style et les besoins de la personne accompagnée, voire son unicité, au gré de situations formelles et informelles vécues en stage.

Ainsi, la pertinence de la vidéo lors de la supervision de stage n'est plus à démontrer, mais son usage soulève des enjeux éthiques qui n'ont, à ce jour, qu'été peu adressés.

2. Un cadre éthique pour l'utilisation du numérique en stage

« L'éthique a pour objet le développement du jugement pratique afin d'identifier et d'établir les critères permettant de choisir l'action qui nous paraît être la plus adéquate dans une situation particulière » (Lacroix et al., 2017, p. 39). En enseignement, l'éthique sert de lignes directrices pour agir dans le cadre professionnel, incluant dans le contexte spécifique des stages.

En vigueur depuis septembre 2023, la loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (ou la loi 25) encadre la collecte, l'utilisation et le partage des données personnelles au Québec. Cela oblige un rehaussement des normes éthiques notamment en ce qui concerne les enregistrements en classe, voire de l'utilisation du numérique en supervision de stage.

Afin de guider les actions à prendre, nous avons retenu 23 articles scientifiques lors d'une recension des écrits abordant l'éthique et la supervision des stages. Puis, en collaboration avec une équipe de recherche, nous avons réalisé une synthèse (en voie d'être publiée) qui comprend une charte éthique pour orienter l'utilisation du numérique en supervision de stage (Petit et al., 2023).



Figure 1. Charte éthique pour la supervision de stage à distance ou à l'aide du numérique (Petit et al., 2023)

La charte invite à appuyer ses choix et interventions en matière de supervision de stage à distance ou à l'aide du numérique sur six principes simples. Pour ce faire, les personnes et les milieux impliqués dans la formation pratique devraient choisir des environnements numériques dont la fiabilité s'avère reconnue et s'assurer que toutes les personnes stagiaires et superviseuses y ont accès. Une attention particulière doit être accordée à ce que les dispositifs numériques mis en place respectent les exigences de la profession. Il est impératif que toutes les personnes impliquées possèdent les compétences nécessaires pour pleinement bénéficier de leur potentiel, quitte à offrir la formation nécessaire. Ajoutons à cela l'obtention du consentement libre et éclairé des personnes concernées, avec la garantie de la confidentialité et de la protection des données personnelles (conformément à la loi 25), ainsi que des balises pour gérer les situations problématiques lorsque la supervision se fait à distance.

3. Le numérique au service de la supervision indirecte

Lorsqu'il est impossible d'utiliser la vidéo en stage (pour des raisons éthiques ou autres) et que la personne superviseuse doit occuper son rôle à distance, le numérique peut être mis à profit pour une observation indirecte de la pratique des stagiaires en enseignement. Guidée par les principes de la charte éthique (qui ne se limite pas à la vidéo), la réussite de cette supervision indirecte repose notamment sur la variété et la qualité de traces numériques soumises par la personne stagiaire : photos sans élèves (ou collègues), mais témoignant du quotidien de la classe, échanges et retours fréquents (écrits ou vocaux), portfolio comportant des artéfacts significatifs quant au développement des compétences professionnelles (planifications, matériel pédagogique conçu par la personne stagiaire, récits d'expérience, etc.). Toutes ces traces permettent à la personne superviseuse, non pas d'observer directement les stagiaires en action, mais de les accompagner, à partir d'une pratique rapportée, possiblement nuancée lors d'entretiens pouvant se dérouler par webconférence selon un horaire établi ou au gré des événements vécus en stage.

Les messageries instantanées, appels téléphoniques et courriels personnalisés sont d'autres moyens de communication qui facilitent un retour rapide et individualisé, tout en conservant une dimension humaine et interactive. Les journaux réflexifs numériques peuvent également soutenir les stagiaires qui s'engagent dans une analyse de leur pratique et qui doivent documenter leur progression, renforçant ainsi leurs compétences professionnelles. L'implication des pairs, à travers des discussions en ligne, des communautés virtuelles (possiblement sur les réseaux sociaux) ou des séances d'accompagnement de groupe, peut aussi créer un environnement de soutien et favoriser les apprentissages.

Ces stratégies diversifiées contribuent à établir et maintenir une relation bienveillante, et ce même à distance, au service d'un réel accompagnement des personnes stagiaires. Une telle supervision indirecte peut également soutenir le processus d'évaluation inhérent aux activités de stage de manière détaillée et adaptée, et ce, en respect d'une utilisation éthique et responsable du numérique en supervision de stage.

Dans un chapitre de l'ouvrage *Professionalisation des étudiants et dispositifs pédagogiques* (Petit et Gagné, sous presse), nous identifions quatre principes qui résument bien notre propos à l'égard de la supervision indirecte en stage : utiliser de nombreuses « traces numériques » afin de bonifier la pratique rapportée, miser sur une rétroaction rapide (voire immédiate), mettre en valeur la démarche réflexive des stagiaires dans le dispositif de supervision de stage, et impliquer les pairs afin de favoriser le soutien entre stagiaires.



Image libre de droit, banque d'image gratuite et photos gratuites (pexels.com)

Conclusion

La supervision des stagiaires en enseignement repose sur une tradition de proximité et de présence physique. Or, il est possible de faire les choses autrement, notamment avec le numérique, considérant que son utilisation permet une certaine proximité, voire une « présence à distance » (Jézégou, 2022).

Qu'en est-il des personnes enseignantes associées qui supervisent les stagiaires dans les écoles ? Pourquoi utiliseraient-elles le numérique pour leur accompagnement ?

Lorsque cette personne accompagnatrice côtoie la personne stagiaire au quotidien, en présence physique, il est préférable de ne pas perdre un tel lien ! Or, il n'est pas toujours possible pour les personnes enseignantes associées de maintenir ce lien. Par exemple, lors de stages en emploi, les personnes enseignantes de soutien ne sont pas nécessairement dans la classe des stagiaires, et il n'y a alors pas la même proximité. En l'absence d'un dégagement adéquat, les personnes enseignantes devant accompagner des stagiaires en emploi développent des stratégies de soutien indirect afin d'éviter un éloignement relationnel. Dans un tel contexte, une utilisation du numérique peut s'avérer favorable à l'insertion professionnelle de ces stagiaires, mais un tel dispositif de « supervision terrain » devra répondre aux mêmes considérations éthiques qu'une supervision universitaire.

Références

- Colognesi, S., Van Nieuwenhoven, C., Runtz-Christan, E., Lebel, C. et Bélair, L. M. (2019). Un modèle de postures et d'interventions comme ensemble dynamique pour accompagner les pratiques en situation professionnelle. *Phronesis*, 8(1), 5-21.
- Lacroix, A., Marchildon, A. et Bégin, L. (2017). *Former à l'éthique en organisation : une approche pragmatiste*. Presses de l'Université du Québec.
- Jézégou, A. (2022). *La présence à distance en e-Formation : Enjeux et repères pour la recherche et l'ingénierie*. Presses universitaires Septentrion.
- Petit, M., Gagné, A., Dumas, J.-P., Vanderclayen, F. et Parent, S. (2023). *Considérations éthiques de l'accompagnement à l'aide du numérique lors de stages dans les métiers relationnels*. Dans le cadre de la conférence du thème fédérateur de recherche « Ère numérique : formations et organisations intelligentes », Sherbrooke.
- Petit, M. et Gagné, A. (sous presse). *Accompagnement de stagiaires en sciences humaines et sociales à l'aide du numérique*. Dans L. Bernard-Tanguy, L. Cocandeau-Bellanger et B. Carteron (dir.), *Professionalisation des étudiants et dispositifs pédagogiques*. Dunod.
- Petit, M. (2021). *Accompagner les stagiaires en enseignement à l'aide du numérique*. JFD éditions.